

## « *Lequel des deux a fait la volonté de son Père.* »

(Matt.21, 28-32)

Non pas une colle, mais une question posée par Jésus à ses interlocuteurs.

« **Que pensez-vous de ceci?** »

Un père demande tout simplement à ses deux fils d'aller travailler à sa vigne. Tout ça est bien normal. Le premier lui répond: non, aujourd'hui, ça ne me tente pas. Le second lui répond: oui papa. Et puis le premier réfléchit, il change d'idée et il y va. Le second fait à sa tête et malgré son oui extérieur il n'y va pas.



Jésus demande: Lequel a fait la volonté de son père? Tous sont d'accord et nous aussi pour constater que c'est celui qui est allé travailler et non l'autre.

Que veut nous dire Jésus à travers cette histoire toute simple? Il nous dit que chaque jour, nous recevons de la part du Seigneur une invitation à travailler à sa suite. Quelle est notre réponse?

Il y a ceux qui par leur attitude, leur comportement extérieur donnent l'impression qu'ils sont bien prêts à tout faire pour lui plaire. Ils sont assidus à la prière, ils sont pratiquants réguliers. On jurerait que leur réponse à l'appel de Jésus est immédiate et affirmative. Mais se peut-il qu'ils conservent au fond de leur cœur une incapacité de faire la paix avec leur frère et sont incapables de pardonner et d'aimer ceux qui les entourent.

Il y a ceux qui donnent l'impression qu'ils sont bien loin de toutes nos habitudes et de nos pratiques quotidiennes, mais dans leur cœur ils ont développé une volonté de toujours être à l'écoute de ceux qui les entourent et s'empressent de rendre service quand ils voient un frère ou une sœur dans le besoin.

C'est ceux-là que Jésus oppose.

C'est à propos des premiers que Jésus dit cette phrase que nous n'aimons pas entendre: « **Les publicains et les prostituées vous précèdent dans le royaume des cieux. Car Jean Baptiste est venu à vous, vivant selon la justice et vous n'avez pas cru à sa parole; tandis que les publicains et les prostituées y ont cru.** »

Ils se sont repentis. Ils ont dit oui après avoir fait non. Tandis que vous, vous faites non après avoir dit oui.

Seigneur fait que mon oui soit oui.

*Jean Jacques Mireault, prêtre*

**Parole du pape François:** « *La joie de l'Évangile remplit le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus* »



Chers paroissiens,

LE 1 OCTOBRE 2014 À 16.30  
LE 2 OCTOBRE 2014 À 8.30  
APRÈS LA MESSE

aura lieu  
une EXPOSITION-VENTE  
du Monastère Sainte Elisabeth  
de Minsk, Bélarus.



L'EXPOSITION est riche en  
icônes peintes,  
icônes collées,  
CDs,  
souvenirs en bois,  
objets de piété,  
miel, tisanes et d'autres.

Leur prix est entièrement réservé  
à la construction du monastère  
et aux oeuvres de la Charité.

[www.obitel-minsk.by](http://www.obitel-minsk.by)

## Baptême

Ont été faits enfants de Dieu par le baptême le 21 septembre

**Constance Meunier Royer**

enfant de : Sébastien Royer et de Gianna Meunier Dit Lapierre

**Emy-Rose Soucy**

enfant de : Dany Soucy et de Christel Courtemanche

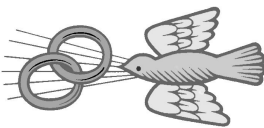


## Mariages

Se sont unis devant Dieu le samedi 20 septembre

**Alain Larouche et Marie-Pier Mimeault**

**FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX EPOUX!**





### **Retourné vers le Père :**

***Herménégilde Ferlatte***

*les funérailles ont été célébrées le 27 septembre*

***Sincères condoléances aux familles éprouvées***



### **Lampe du sanctuaire**

Lampe du sanctuaire est offerte aux intentions de Mme Evelyne Elie

### **Offrandes hebdomadaires**



#### **21 septembre**

Quête libre :	56,40 \$
Enveloppes :	181,00 \$
Lampions :	110,55 \$
<b>Total :</b>	<b>347,95 \$</b>

### **Célébrations de l'Eucharistie**

<b>Samedi</b> 16 h 30	<b>27 septembre</b> En remerciement à l'Immaculée-Conception	<b>Messe dominicale</b> Danielle Dupiton
<b>Dimanche</b> 10 h	<b>28 septembre</b> † Jean-Paul Hudon	<b>26° dim. Temps ordinaire A</b> Son frère Marcel
<b>Lundi</b> 16 h 30	<b>29 septembre</b> En remerciement à Marie	<b>Sts Michel, Gabriel et Raphaël</b> Emilie Odilon Pierre
<b>Mardi</b> 16 h 30	<b>30 septembre</b> † Jacqueline Leblanc	<b>Saint Jérôme</b> Collecte aux funérailles
<b>Mercredi</b> 16 h 30	<b>1<sup>er</sup> octobre</b> Action de Grâce	<b>Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus</b> Yvette Fatal
<b>Jedi</b> 11 h 00	<b>2 octobre</b> † Sœur Élodie Leston	<b>Saints Anges Gardiens</b> Dominicaines de la Trinité
<b>Vendredi</b> Relâche	<b>3 octobre</b>	<b>Temps ordinaire</b>

### **Lampe du sanctuaire et offrandes**

Les personnes qui désirent faire un don pour la lampe du sanctuaire (25 \$) ou les offrandes, pain, vin et chandelles (10 \$), peuvent le faire en se présentant au presbytère du lundi au jeudi entre 9 heures et 17 heures. Merci.